



Le 27 avril 2026

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 27 avril 2026, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner près de 200 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien au développement économique, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de plus de 1,52 million d'€ sous forme de prêts à taux nul, au titre du dispositif « Impulsion Développement », pour soutenir les projets de développement de 12 entreprises normandes dont :**
 - **Un prêt de 250 000 € pour consolider la trésorerie de l'entreprise NORMECA de Cherbourg-en-Cotentin (50)** qui engage un projet structurant de montée en compétences, centré sur la qualification en soudage forte épaisseur, la modernisation de son outil industriel, le renforcement des certifications qualité et sûreté, et la montée en charge.
 - **Un prêt de 145 160 € à l'entreprise EURO BLANC SERVICE de Vire Normandie (14)** pour financer l'acquisition de convoyeurs à bandes et d'un système de transport pneumatique.
- **Un montant total de 524 679 € en prêt à taux nul et subventions, au titre du dispositif « Impulsion Environnement », pour soutenir les projets de trois entreprises :**
 - **Une subvention de 12 632 € à la société PIERCAN** pour l'acquisition d'une centrale photovoltaïque sur le site de Port-en-Bessin (14).
 - **Un prêt de 400 000 € à l'entreprise SPHERE** pour la modernisation de son process de tri à Villedieu Les Poêles (50).
 - **Une subvention de 12 047 € à la Brûlerie du Havre de Grâce** pour son investissement dans un système de chauffage raccordé au réseau de chaleur urbain au Havre (76).
- **Un montant total de 87 583 € en subventions, au titre du dispositif « Impulsion Immobilier » :**
 - **Une subvention de 40 000 € à la SCI BW pour le projet d'acquisition immobilière** d'un ensemble immobilier de 2 700 m² de clos couvert et 5 000 m² de foncier à Pavilly (76) **pour le compte de la société PLIAGES PISSY POVILLAIS (PPP).**

- **Une subvention de 47 583 € à la SCI QUINT-IMMO** pour la construction d'un bâtiment pour les sociétés d'exploitation **PS RAMONEUR** et **ISOFREE** à Lillebonne (76).
- **Une subvention de 23 863 € et un prêt à taux nul de 32 113 € au titre du dispositif « Impulsion Innovation à la SAS MOKI à Rouen (76)** pour le développement d'une plateforme logicielle innovante utilisant l'intelligence artificielle pour accompagner les PME du bâtiment dans la gestion de leurs démarches administratives et commerciales.
- **Un montant total de 514 272 € en prêt à taux nul et 6 931 € en subvention, au titre du dispositif « Impulsion Proximité »,** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 18 entreprises normandes, dont :
 - **Un prêt de 17 886 € au garage AUTO LEPRINCE de Valframbert (61)** pour l'acquisition de ponts de levage.
 - **Un prêt de 45 454 € et une subvention de 4 545 € à l'entreprise ELIT & DELICES** pour la reprise du fonds de commerce de la SAS PRALINES ET CHOCOLATS à Vernon (27).
- **Un montant de plus de 1,23 million d'€ en subvention, au titre du « Fonds pour une Transition Juste » :**
 - **841 667,75 € à l'entreprise PICOURT-CABIS, implantée à Andé dans l'Eure (27) pour le projet « Horizon ANDE 2028 »** qui vise à moderniser l'outil industriel, relocaliser une production jusqu'ici importée et qui sera intégrée dans la gamme « La Barquette Française » et à accélérer la transition vers une économie circulaire fondée sur des emballages recyclables, compostables et écoresponsables.
 - **388 433,23 € à l'entreprise BANIDES basée au Tréport (76), pour financer des investissements visant à moderniser son outil de production** pour répondre aux nouveaux marchés de l'hydrogène du gaz renouvelable et des produits en laiton sans plomb.
- **Un montant total de 236 500 € € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »,** pour soutenir la reprise ou la création de 80 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie.
- **Un montant 902 954 € sous forme de prêts à taux nul et de 71 156 € en subventions d'investissement, au titre du dispositif « A.R.M.E », pour soutenir 26 entreprises normandes** en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 297 emplois.
- **Un montant total de de 962 500 € pour soutenir les programmes triennaux 2026-2028 des associations de filières suivantes: CAPEB de Normandie, UNICEM de Normandie, FRTP de Normandie, et MOVEO.**
- **Un montant total de 74 500 € en faveur de :**
 - **la CMA Normandie :**
 - une subvention de 30 000 € pour l'organisation du 4^{ème} Salon régional des Métiers d'Art Inspiration Normandie.
 - une subvention de 5 000 € pour l'organisation du 20^{ème} Salon Métiers d'Art Métiers Passion à Alençon du 25 au 27 septembre 2026.
 - une subvention de 15 000 € pour une action spécifique concernant l'identification, la qualification et la valorisation des entreprises Métiers d'Art intervenant dans la restauration du patrimoine normand.

- **au Pôle Céramique Normandie** : une subvention forfaitaire de 4 500 €, pour le 28^{ème} Salon de la Céramique qui aura lieu les 21 et 22 novembre 2026 à Lillebonne.
- **Un montant total de 863 950 € pour soutenir les acteurs, réseaux et projets de l'Economie Sociale et Solidaire** dont une subvention forfaitaire de **250 000 € à l'Association de la Monnaie Normande Citoyenne** pour le déploiement du RolloN en 2026 sur le territoire normand.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, la Région a attribué les aides suivantes :

- **Un montant total de près de 1,6 million d'€, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence », pour soutenir cinq projets de recherche.**
- **Un montant de 265 000 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Projets Emergents » pour soutenir deux projets de recherche sur des sujets émergents et peu explorés portés par le CNRS.**
- **Un montant total de 558 900 € au bénéfice de NEXTMOVE** pour son programme d'actions visant à renforcer la filière automobile et mobilités en Normandie en animant l'écosystème régional autour de projets d'innovation.

NUMERIQUE :

- Attribution du label « Normandie Connectée : Tiers-Lieu Normandie » à Axès au Havre (76)

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer le label « Normandie Connectée : Tiers-Lieu Normandie » à Axès, lieu de proximité, développé et opéré par Logeo Seine, qui réunit dans un même espace trois fonctions complémentaires : un espace de coworking gratuit, un café-restaurant, et une salle flexible dédiée aux activités et événements du quartier.

ORIENTATION ET FORMATION :

- Pacte Régional d'Investissement dans les compétences 2024-2027

Les élus régionaux ont approuvé l'engagement de la Région Normandie dans le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) sur la période 2024-2027.

La Région a décidé de maintenir un socle de dépenses de 85 millions d'€ en contrepartie d'un budget additionnel de l'Etat de 36,06 M€ pour 2026.

En outre, au titre de sa politique en faveur de l'orientation et de la formation, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **La somme totale de 6 483 € à un organisme de formations au titre du dispositif « Une Formation, un Emploi ».** Ce dispositif vise à accompagner les employeurs normands qui ne trouvent pas de personnel qualifié en finançant des formations adaptées à leur besoin en contrepartie d'un engagement de leur part à recruter les demandeurs d'emploi à l'issue de la formation ;
- **Un montant total de 55 030 € d'aides individuelles à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de 41 Normands ;**

- **Un montant total de 5 026 € d'aides individuelles au financement du permis de conduire** pour 10 stagiaires de la formation professionnelle et un montant total de **1 800 € d'aides individuelles** à l'équipement nécessaire à la formation qualifiante de 3 Normands ;
- **Un montant total de 75 200 €** pour financer les frais de scolarité engagés par **6 jeunes diplômés en masso-kinésithérapie** ;
- **1,5 million d'€** pour accompagner les Missions locales de Normandie ;
- **76 200 € au CARIF-OREF Normandie** pour la mise en œuvre du partenariat 2026 avec la Région dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences,
- **17 500 € à l'IRTS** dans le cadre du dispositif Appui Conseil Modernisation.

- Programme FSE +

La Région a décidé, en décembre 2024, du lancement d'un appel à projets, doté d'une enveloppe financière de 4 millions d'€, pour soutenir des Opérations thématiques et/ou locales pour la découverte des métiers, de filières et des formations. Le dossier de **Fibois Normandie** a été retenu à l'issue de l'appel à projets pour son projet « **Attractivité des métiers et mixité dans la filière forêt-bois en Normandie** ».

En outre, la Région a décidé, en août 2025, du lancement d'un appel à projets, doté d'une enveloppe financière FSE+ de 1,8 millions d'€ et d'une enveloppe financière régionale de 1,2 millions d'€, pour soutenir des « actions d'orientation, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes suivis par les Missions Locales Normandes. A ce titre, les 2 dossiers de l'Association Régionale des Missions Locales de Normandie et de la Mission Locale du Pays d'Evreux et Eure Sud ont été retenus.

JEUNESSE ET SPORT :

Au titre de sa politique de soutien en faveur de la jeunesse et du sport, les élus régionaux attribuent :

- **Un montant total d'aides de 401 680 €** pour financer les projets de mobilité internationale de plus de 635 jeunes normands au titre du dispositif « Pass Monde » ;
- Une subvention de **573 600 € au Centre Sportif de Normandie**, dont 183 600 € pour les activités d'hébergement et d'accompagnement des sportifs de haut niveau au sein du Lycée Dumont d'Urville - Laplace à Caen et 390 000 € pour le fonctionnement global du site d'Houlgate ;
- Une enveloppe globale de **234 000 € aux Centres Régionaux Jeunesse et Sport** de Petit-Couronne et du Havre pour l'année 2026 ;
- **310 819 € pour soutenir 32 demandes de financement pour l'acquisition de matériel nautique** dont 31 pour la discipline voile et une dans la discipline Etudes et Sports Sous-Marins ;
- **353 130 € pour soutenir 33 dossiers d'associations** pour l'obtention d'un financement pour l'acquisition d'un véhicule collectif dans 15 disciplines ;
- **48 000 € pour soutenir l'organisation de 14 évènements sportifs** dans 12 disciplines, dont 10 000 € au SPO Rouen Tennis de Table pour l'organisation de la Finale du championnat de France de Pro A Messieurs le 29 mai 2026. Cet évènement se tiendra dans la grande salle du Kindarena, où 5 000 spectateurs sont attendus ;
- **29 900 € pour accompagner 5 évènements nautiques**, dont 20 000 € pour l'organisation de la Course Croisière Edhec, évènement étudiant combinant compétitions sportives officielles, défis sportifs (beach soccer, beach rugby, run & bike, laser run, course d'orientation, triathlon), et moments de convivialité. Cette manifestation réunira 2 500 participants et 150 équipages autour de régates inscrites au calendrier officiel de la Fédération française de voile (grade 4 pour la 1ère phase et grade 3 pour la finale).

- **Accord de coopération conclu entre la Région Normandie et le Land de Basse Saxe**

Les élus régionaux ont renouvelé l'accord de coopération conclu entre la Région Normandie et le Land de Basse Saxe, engagé depuis 1986 entre l'ancienne Région Haute-Normandie et le Land de Basse-Saxe, dans le cadre des dispositifs éducatifs « Prix Liberté » et « Kinema ».

- **30 000 € pour accompagner l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Normandie**

La Région Normandie attribue 30 000 € à l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Normandie) pour soutenir des projets d'éducation à la transition écologique, à la citoyenneté numérique et à la participation des jeunes. L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes - URHAJ, rassemble 22 adhérents, présents sur les 5 départements de la région. Avec plus de 2 000 logements meublés, accessibles et temporaires, le réseau Habitat Jeunes favorise la mobilité professionnelle et l'installation des jeunes sur un territoire. En plus des questions liées au logement, les adhérents à l'URHAJ s'engagent à accompagner les jeunes vers l'autonomie dans un cadre citoyen au travers de multiples services (accompagnement individuel, aide aux démarches administratives, animations collectives, restauration, etc.). La spécificité de ce réseau est d'accueillir majoritairement des jeunes éloignés, géographiquement et/ou socialement, de la politique régionale et des dispositifs.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- **une subvention de 300 000 € en faveur de Fécamp Caux Littoral Agglomération** pour le financement de l'opération « Désamiantage et démolition d'anciens hangars en vue d'une requalification du site et de la construction concomitante d'un centre de santé à Fécamp » ;
- **une subvention de 400 000 € à la Communauté de Communes Falaises du Talou** pour l'aménagement et la viabilisation de la ZAC Monts et Vallées à Saint-Nicolas d'Aliermont ;
- une subvention de 400 000 € à la Communauté de communes Plateau de Caux pour son programme de modernisation des commerces ACTe;
- **158 294 € à 12 bénéficiaires** au titre du dispositif d'aide à la **rénovation de logements locatifs vacants** de particuliers, sociétés ou sur les EPCI concernés par l'expérimentation pour la lutte contre le logement vacant en Normandie ;
- une subvention de **2 836 €** à HEUZE IMMOBILIER au Havre (Syndic de la copropriété ILOT V61) pour la réalisation de son projet de rénovation des parties communes des copropriétés privées reconstruites des centres des villes ayant obtenu le label régional "Patrimoine de la Reconstruction en Normandie" ;
- **plus de 1,36 million d'€ à 3 bénéficiaires**, dont 62 143 € à la Commune de Cléon (76) pour la requalification de l'école maternelle Prévert en centre de loisirs et structure jeunesse 11-17 ans - NPNRU de Cléon, Quartier des Arts et des Fleurs au titre du dispositif « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville »

SANTE :

Pour favoriser l'accès aux soins pour tous les Normands, la Région accorde :

- un montant total de **744 693 €** au CHU Caen Normandie, à la Commune de Caen et à la Communauté d'agglomération de la Région Dieppoise, pour la réalisation de projets santé au titre du programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027 ;
- **120 000 € à l'Observatoire Régional de la Santé** (ORS CREAL Normandie) pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2026 ;
- **Une enveloppe globale de 20 000 € pour accompagner 2 dossiers au titre du soutien au renforcement de l'attractivité médicale en Normandie**, dont 10 000 € à la Fondation Charles Nicolle, pour sa participation à Normand 10, évènement organisé par La Région

Normandie à l'occasion de son 10ème anniversaire, qui consistera pour la Fondation à mettre en place une campagne de communication afin de mobiliser l'ensemble des employés des CHU et hôpitaux normands pour cet évènement ;

- **Une enveloppe globale de 300 000 €** à la communauté de communes Interco Normandie Sud Eure et à la Communauté de communes Villedieu Intercom pour leurs projets de création de pôles de santé libéral et ambulatoire ;
- **187 500 € pour accompagner 3 dossiers dans le cadre de l'appel à projets lancé pour l'année 2025 par la Fondation Charles Nicolle Normandie** afin que des établissements de santé présentent des projets d'équipements nouveaux et plus performants, donnant ainsi aux Normands l'accès à des techniques de pointe, dont 75 000 € au Centre Hospitalier Universitaire de Caen pour l'acquisition d'équipements innovants dans le cadre de l'appel à projets 2025 de la Fondation Charles Nicolle Normandie ;
- **La somme globale de 19,2 millions d'€ pour accompagner 2 projets** portés par les établissements de santé normands, en concertation avec l'ARS, dans le cadre du Plan Régional d'Investissement (PRI), dont 16 millions d'€ pour la restructuration du Centre Hospitalier de L'Aigle (61) ;

TRANSPORTS :

- Soutien à SNCF Réseau

La Région attribue à SNCF Réseau :

- 482 824 € à SNCF Réseau, pour le financement de la régénération du pont-rail 4+911 et de la voie sur la ligne Serquigny-Oissel ;
- plus de 1,32 million d'€ pour financer des petits projets de travaux sur les lignes de desserte fine du territoire ;
- 211 805 € pour financer des études préliminaires pour l'aménagement du site de remisage et service des rames Regio2N à Serquigny.

- Aménagements cyclables favorisant l'intermodalité

La Région Normandie accorde la somme globale de **279 046 € au titre du dispositif "Pistes cyclables"**, aux bénéficiaires suivants :

- **62 100 € à la Communauté de l'Agglomération Seine Eure** pour la création d'une voie verte sur la commune de Courcelles-sur-Seine,
- **110 765 € à la Commune du Val Saint-Père** appartenant à la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel pour l'aménagement cyclable route de Quarante Sous,
- **67 780 € à la Commune de Gravigny** appartenant à la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie pour la création d'une piste cyclable,
- **38 400 € à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole** pour la création d'une voie verte avenue du Général de Gaulle sur la commune de Saint Romain de Colbosc.

- Aménagement des points d'arrêt routiers

La Région apporte son soutien financier à l'aménagement des points d'arrêt routiers situés sur le réseau de transports routiers interurbains dont elle est Autorité Organisatrice afin d'apporter au public les meilleures conditions de sécurité, de confort et d'accessibilité possibles.

A ce titre, la Région a attribué la somme totale de **39 380 € pour l'aménagement de points d'arrêt routiers et d'abris voyageurs** dans les communes d'Appeville Annebault (27), de Frénoville (14), et de Cossesseville (14).

AGRICULTURE, PECHE ET FORET :

La Région soutient fortement l'**agriculture**. Dans ce cadre, les aides suivantes ont été attribuées :

- **Près de 3,20 millions d'euros** (dont plus de 1,91 million d'€ de crédits FEAMPA) **au titre du dispositif « Normandie Agriculture Investissement » pour financer près de 130 projets d'investissements** portés par des exploitations agricoles.
- **Un montant total de 481 827,68 €** (dont 289 096,59 € de crédits FEADER) **au titre du dispositif « Normandie Entreprises Industries »** pour soutenir **des projets dans les secteurs de l'aval agricole** dont 219 163,68€ (dont 131 498,20 € de crédits FEADER) pour soutenir la Brasserie les Deux Amants de Val-de-Reuil (27) dans son projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de son outil de production.
- **La somme globale de 376 632 € aux organismes prestataires du dispositif « Conseils Agricoles Stratégiques Environnementaux et Economique ».**
- **La somme totale de plus de 1,53 million d'€** (dont 922 500 € de crédits FEADER) **au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation ».**
- **La somme totale de 59 137,78 €** pour soutenir les différents acteurs du **projet pilote agricole « Abeille noire 2026 »** dont l'objectif est de bâtir une filière abeille noire. A terme, il doit permettre une production d'essaims en abeilles noires proche de 200 essaims par an pour la période 2026 à 2028.
- **La somme totale de 184 515,81 €, au titre du dispositif « Filières émergentes Terre et Mer » au bénéfice des Fédération des Chasseurs de l'Orne, du Calvados et de Seine-Maritime pour le projet régional de « Valorisation de la venaison »** qui vise à structurer une filière normande de traitement et de distribution de la viande de grands animaux (cerfs et chevreuils) prélevés lors des actions de chasse.
- **Un montant total de 90 327.49 € dans le cadre de l'aide aux investissements dans les exploitations agricoles.**
- **Un montant total de 32 000 €, au titre du dispositif « Plan reconquête élevage : Capitalisation dans les cheptels allaitants »** pour accompagner l'acquisition de 80 vaches allaitantes dans trois exploitations normandes.
- **Un montant de 403 350 €, au titre du dispositif « Aide à la Normandisation du cheptel – vaches normandes » et du « Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) ».**
- **La somme totale de 54 000 € au titre du dispositif « Contrat de transition : MAEC forfaitaire « Transition des pratiques »** afin de soutenir la transition agroécologique de trois exploitations agricoles normandes.

Afin de soutenir la **filière forêt/bois** les aides suivantes ont notamment été votées :

- **La somme totale de 58 681,31 €** (dont 35 208,77 € de crédits FEADER) **au titre du dispositif « Normandie Forêt Investissements »** pour soutenir les projets d'investissements de 6 entreprises de la filière.
- **Un montant total de 10 116.50 € au titre du dispositif « Normandie Forêt Conseil »** au bénéfice de 10 prestataires agréés par la Région Normandie pour délivrer ces prestations de conseil.

Les élus régionaux ont également voté les aides suivantes au bénéfice de la **filière pêche** :

- **Une subvention de 140 800,00 € au bénéfice du Syndicat du Mareyage Normand (SMN)** pour financer la réalisation du Contrat d'Objectifs 2026-2028.

- **La somme totale de 331 054,72 €** (dont 165 527,36 € de crédits FEAMPA) **pour soutenir les projets accompagnés par les groupements d'acteurs locaux de la pêche et de l'aquaculture (GALPA)** visant à favoriser la découverte de la filière et du patrimoine maritime, valoriser les métiers de la mer, proposer des solutions de logements temporaires à proximité des emplois saisonniers des métiers de la mer ...
- **Un montant total de 699 945,37 €** (dont 489 961,75 € de crédits FEAMPA) **pour soutenir 6 opérations** visant à renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental.
- **La somme totale de 365 745,97 €** (dont 278 567,35 € de crédits FEAMPA) **pour soutenir différentes opérations** comme la construction d'un bâtiment de production conchylicole par Maine Conchyliculture à Tourneville-sur-mer (50) ou l'acquisition d'une chaîne de broyage de coquilles St Jacques par la société Jeanne Mareyage à Port-en-Bessin-Huppain (14).

FILIERE EQUINE :

Les élus régionaux ont voté les aides suivantes au bénéfice de **la filière équine normande** :

- **La somme globale de 30 000 € pour soutenir l'organisation de trois événements nationaux** (Grand National de Canteleu, Le Grand National de Notre-Dame d'Estrées et l'Equi-meeting médiation 2026) **et la somme globale de 75 000 € pour soutenir l'organisation de trois événements internationaux** (Le Pin au Haras CSI 3*, l'Equi Endurance Argentan et le CSIO 3* Sotheby's Deauville).
- **Un montant total de 558 451,70 € (dont 335 070,98 € de crédits FEADER) pour soutenir aux investissements de 13 entreprises équines** (travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs, création de boxes, construction de bâtiments...).
- **La somme totale de 9 000 €** (soit 1 500 € pour chaque bénéficiaire) **au bénéfice de 6 éleveurs normands en race Selle Français**, primés au Championnat de France des foals 2025.

CULTURE :

Au titre de sa politique de soutien à la culture, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **1,2 million d'€ à la ville de Saint-Lô pour la réhabilitation et l'extension de la scène musicales actuelles "Le Normandy"**, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 et du Contrat de territoire 2023-2027.
- **70 000 € ont été alloués au titre de droits culturels** en territoires normands dont : 30 000 € à la communauté de communes Cœur du Perche, 15 000 € à la communauté de communes des vallées d'Auge et du Merlerault et 10 000 € à la communauté de communes du pays du Neubourg.
- **57 500 € ont été attribués à des festivals et salons arts plastiques, cinéma et audiovisuel dont :**
 - 14 000 € à la 40ème édition du festival du Film de Cabourg
 - 5 000 € à la 8ème édition 2026 Festival des bords de Vire
 - 5 000 € au Festival de Cinéma « Jeunesse Tout Courts ».
- **560 000 € ont été votés au titre du Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuelle et multimédia en Normandie dont :**
 - 200 000 € pour la production de long métrage la vie obstinée
 - 180 000 € pour la production de la fiction audiovisuelle la cerise sur les accras.

- **2 000 € ont été accordés à l'association des Annales de Normandie** pour la traduction par le latiniste Pierre Bouet des œuvres textuelles des XI^e-XII^e siècles qui retracent la vie du plus célèbre chef de la principauté normande.
- **Au titre du soutien au spectacle vivant :**
 - un montant total de subventions de **375 000 € pour soutenir l'organisation d'une vingtaine de festivals en Normandie ;**
 - la somme totale de **107 600 €** pour soutenir les activités conduites en 2026 des structures suivantes : l'association SOLSTICE de Rouen (76), l'association DIAGONALE de Lillebonne (76), le réseau normand ENFANTISSAGE de Blainville-sur-Orne (14), Le Phase, Centre Chorégraphique national du Havre Normandie (76) ;
 - un montant total de **376 000 € pour soutenir les activités conduites en 2026 des structures de création et de diffusion** comme la Cité Théâtre de Caen (14) **et des projets de création** comme le spectacle "Hybridation" porté par le collectif Rotule à Dieppe (76).
 - **un montant total de 600 000 € dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs** établies avec l'Archipel de Granville (50) pour le festival "Sorties de bain", la Ville de Caen pour les activités du Théâtre de Caen ; l'association « Le Sablier » d'Ifs (14) pour le festival « Récidives » et la commune de Eu (76) pour les activités du Théâtre du Château.
- **Un montant total de 36 000 € pour soutenir les activités des associations qui sont têtes de réseau dans le domaine du patrimoine culturel en Normandie :** L'association la Demeure Historique, la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, Sites et Cités remarquables de France et l'association Vieilles Maisons Française.

TOURISME :

Dans le cadre de sa politique en faveur du tourisme et de l'attractivité de la Normandie, la Région attribue :

- **Une subvention de 30 000 € à la Commune de Carrouges pour la construction d'une halle pour randonneurs et cyclotouristes,** inscrite au contrat de territoire de la Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien.
- **Un montant total de 63 000 € pour soutenir l'organisation d'événements ou d'installations artistiques liés en lien avec le « Tourisme de mémoire » :** le DDAY Festival Normandy, Le Festival Swing D-Day à Lion-sur-Mer, l'installation " Standing with Giants " au Mémorial Britannique de Normandie, la 21^{ème} édition du festival "La semaine acadienne".
- **Une subvention de 20 000 € à la commune de Gisors (27) pour l'organisation de l'événement touristique « Gisors la Légendaire 2026 ».**
- **Une subvention de 47 137,56 € aux Domaines de Gaston aux Andelys (27)** pour son projet d'aménagement d'un nouvel espace de 120m² d'une capacité de 70 personnes pour l'accueil de séminaires professionnels.
- **Une subvention de 50 000 € à la Minoterie – Domaine Laure Sourdin de Quettreville-sur-Sienne (50)** qui souhaite créer un parcours de visite qualitatif permettant de découvrir l'activité de l'entreprise ainsi que ses produits cidricoles et viticoles.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Dans le cadre de contrats Natura 2000, les aides suivantes ont été accordées :

- 32 000 € pour l'animation et le pilotage de la politique régionale en faveur de Natura 2000
- 547 000 € pour l'animation de 26 sites Natura 2000 sous maîtrise d'ouvrage Région
- 20 300 € au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

- Biodiversité : 608 189 € (FEDER 2021-2027) ont été attribués dans le cadre de l'appel à projets "Travaux de restauration de la trame verte et bleue normande" dont 409 024 € à la communauté urbaine d'Alençon pour le programme de restauration des milieux aquatiques par la mise en place d'actions sur trois bassins versants (le Sarthon, le Gesnes et le Moulin Chahain).

- 144 565 € ont été votés dans le cadre du programme "L'Eau Demain en Normandie" dont 120 125 € à la Commune de Mesnil-en-Ouche qui a pour projet de mettre en oeuvre une gestion intégrée des eaux de pluie dans deux des centres-bourgs de la commune fusionnée, à partir du dispositif innovant de "Fosses de Stockholm". Ce dispositif couple désimperméabilisation de sols urbains, filtration et stockage d'eau de pluie puis restitution à la végétation arborée en période de sécheresse.

- Economie circulaire : attribution d'une aide financière en faveur du recyclage de plomb issue des batteries au titre du FEDER 2021-2027

2 000 000 € ont été accordés à la société Revival, spécialisée dans la récupération et le recyclage de véhicules automobiles, pour le recyclage du plomb des batteries automobiles grâce à un procédé innovant consistant à capter le soufre contenu dans les oxydes de plomb et à le valoriser sous forme de sel, notamment dans l'industrie détergente ou verrière. Inédite en France, cette technologie présente des gains environnementaux importants. Elle permet de diviser par deux la production de déchets ultimes après fusion, de réduire la consommation de fer, de valoriser chaque année 400 tonnes de plomb et 280 tonnes d'antimoine, un métal stratégique critique dont la Chine, qui en est le plus gros producteur, a restreint ses exportations depuis septembre 2024.

- Attribution d'une aide en faveur du réemploi de briques au titre du FEDER 2021-2027

167 162 € ont été accordés au Groupe Hospitalier du Havre pour l'intégration de briques issues de la filière de réemploi pour rénover la façade du pavillon d'hospitalisation « Les Boréals ».

- Economie circulaire et déchets : attribution d'une aide financière en faveur de la tarification incitative et du recyclage

10 000 € ont été alloués à l'association Aérosculpture pour l'acquisition d'un dispositif de recyclage d'hélium utilisé par les ballons dirigeables. Ce dispositif de recyclage d'hélium permet de récupérer l'hélium usagé pour le purifier et le réinjecter dans les ballons ou le stocker en cas de déplacement ou d'intervention de maintenance sur les ballons. Moins de 1% de l'hélium (gaz issu de l'extraction du gaz naturel) est recyclé en Europe alors que son utilisation dans des applications médicales et techniques ne cesse de croître, classant ce gaz dans la catégorie des ressources critiques.

- Énergies renouvelables :

- 208 157 € ont été votés en faveur du solaire photovoltaïque en autoconsommation
- 17 988 € ont été attribués pour le projet d'installation d'une chaudière automatique au bois déchiqueté au sein du GAEC de l'Etoile à Courgeon dans l'Orne.

- Plan Normandie Bâtiments Durables : 5 943 728 € d'aides (FEDER 2021/2027) pour la rénovation de haute performance énergétique des logements sociaux dont :

- 3 751 440 € pour la rénovation énergétique BBC de 550 logements sociaux collectifs à Hérouville Saint Clair dans le quartier du bois ;
- 251 946 € pour la rénovation énergétique HPE de 31 logements sociaux individuels à la Haye et à Cherbourg en Cotentin ;
- 587 874 € pour la rénovation énergétique BBC de 62 logements sociaux individuels à la Haye et à Cherbourg en Cotentin ;
- 1 036 761 € pour la rénovation énergétique BBC de 152 logements sociaux collectifs à Rouen ;
- 315 705 € pour la rénovation énergétique BBC de 54 logements sociaux collectifs à Rouen.

- Plan "Normandie Bâtiments Durables : rénovation énergétique du petit tertiaire privé

30 000 € ont été accordés à l'ASSOCIATION REGIONALE BIOMASSE NORMANDIE (Calvados) et 25 040 € à l'association LES 7 VENTS (Manche) pour fournir des informations et conseils personnalisés relatifs à la rénovation énergétique de bureaux ou de commerces dans un contexte de renchérissement du coût de l'énergie impactant ces entreprises.

- Plan "Normandie Bâtiments Durables" : 207 700 € ont été votés dans le cadre de l'appel à candidatures "Conseil Habitat & Energie 2026, volet d'accompagnement de la rénovation des logements (hors copropriétés).

- Plan "Normandie Bâtiments Durables" : Rénovation énergétique de l'habitat individuel

158 chèques éco énergie Normandie ont été attribués pour un montant de 282 100 €.

- Plan "Normandie Bâtiments Durables" : 200 000 € ont été alloués pour la rénovation énergétique des copropriétés dont 176 000 € pour la 1^{ère} étape de la rénovation énergétique BBC de la copropriété Colbert (44 lots) avenue Nicolas Copernic à Caen.

- Accompagnement à la transition écologique

- La Région Normandie et de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable coordonnent la mise en place d'un fonds de financement participatif sur les thématiques de l'accompagnement à la transition écologique et sur la biodiversité. La Région a alloué 23 775 € à cet effet.
- 60 000 € ont été alloués pour le territoire de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, afin de faire émerger des projets concrets co-construits avec les habitants et les partenaires. Deux lieux de sensibilisation situés à Sassetot-le-Mauconduit serviront de support : la Yourte pour apprendre la nature, près du littoral, et le Local, en centre-bourg. Le programme se conclura par un événement de présentation des projets élaborés.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr